

QJ 27 mai 2004

Le Jura découvre un nouveau mode de résolution des conflits

Cette technique venue du Canada propose une médiation plutôt qu'une procédure au tribunal

Sous l'égide de l'AJAS (Association jurassienne pour l'action sociale) une soirée d'information ouverte à tout public se tiendra mercredi 2 juin à Delémont. Différents intervenants de la Suisse romande y présenteront la médiation, du concept à l'historique en passant par les possibilités de se former à cette technique de communication.

A créer dans le Jura

Suivra une discussion-débat qui, les instigateurs, notamment Marie Oberli, juriste, et Jacques Kottelat, assistant social, l'espèrent, débouchera sur la constitution d'une équipe prête à s'engager à mettre en activité un groupement de médiation. Largement diffusées à l'échelle Jura et Jura bernois, les invitations pour la soirée ont suscité un intérêt manifeste puisqu'une septantaine de personnes

se sont déjà inscrites. Selon le domicile et l'intérêt des participants, l'association pourrait fonctionner sur le mode interjurassien.

Réapprendre à communiquer

La médiation a toujours existé, des textes de l'époque romaine y font déjà référence, et apparaît de façon cyclique dans des périodes d'effondrement de l'ordre social. Née il y a quelques dizaines d'années au Canada, elle connaît actuellement en Europe une phase de plein développement. Le Groupe Pro Médiation (GPM) réunit à ce jour tous les cantons romands à l'exclusion du Jura où les quelques médiateurs qui travaillent déjà au niveau familial ou scolaire n'ont pas de structure à laquelle se rattacher.

Que ce soit des conflits de voisinage, des frictions entre collèges,

quelque bagarre entre conjoints autour du droit de visite ou des disputes dans le cadre d'une succession, le rôle du médiateur, indépendant et impartial, consiste à rétablir le dialogue.

Il s'agit d'aider les protagonistes à trouver une solution afin d'éviter autant que possible que la situation s'envenime et qu'une affaire somme toute banale soit portée devant le tribunal. A relever, en France mais aussi à Genève, des ju-

ges collaborent déjà avec des médiateurs. Au bénéfice d'une formation spécifique avec des règles et des techniques, le médiateur est appelé à reprendre le rôle autrefois dévolu au maire, au curé ou à l'instituteur. (rr)

• Soirée d'information mercredi 2 juin à 19h à l'aula du collège à Delémont. Des places sont encore disponibles: pour s'inscrire appeler au ☎ 032 421 98 50.

Publicité



Essai des sirènes pour l'alarme de défense contre l'incendie

L'Assurance immobilière du Jura informe les sirènes pour l'alarme des Services de secours aura lieu **samedi 29 mai 2004**, communes du canton.

A
Service cantonal de défense c